

II. Les notions de crime contre l'humanité et de génocide et le contexte de leur élaboration

Comment s'affirment les notions de crime contre l'humanité et de génocide ?

Exercice 1. Massacres de masse et prise de conscience d'une « crime sans nom ».

1. A l'aide de l'introduction p. 194, dites par quoi est marquée la première moitié du XX^e siècle
2. Décrivez et caractérisez les violences dont sont victimes les populations herero et nama du Sud-Ouest africain allemand (documents 1 et 2 p. 194 et document 1 ci-dessous)
3. Décrivez et caractérisez les violences dont sont victimes les Arméniens en Turquie (documents 3 et 4 p. 195 et documents 2 et 3 ci-dessous)

Vous pouvez répondre aux questions 2 et 3 en reproduisant et complétant le tableau suivant

	Massacre des Hereros et de Namas	Massacre des Arméniens
Date		
Contexte		
Auteur et prise de décision		
Objectif		
Formes prises par le massacre		
Nature et nombre de victimes		
Réaction de la communauté internationale au moment des faits		
Reconnaissance-Justice		

4. Dites pourquoi, au lendemain de la 1^{ère} Guerre, les coupables ne sont pas punis.
5. Expliquez comment se diffuse la prise de conscience de l'ampleur des crimes commis par les nazis (document 6 p. 195 et document 4 ci-dessous)
6. Justifiez et critiquez le point de vue exprimé par Winston Churchill (document 5 p. 195)

Exercice 2. Crime contre l'humanité et génocide : nommer et juger

1. Dites quelle est l'intention des Alliés dès 1943 et précisez comment se manifeste cette volonté (document 5 ci-dessous et documents 1 et 2 p. 196)
2. Relevez les différents chefs d'accusation qui ont été retenus par les juristes en 1945 et recherchez en la définition (document 1 et 2 p. 196)
3. Dites qui a défini le premier la notion de génocide et donnez en une définition puis indiquez quelle différence il est possible de faire entre « **crime contre l'humanité** » et « **génocide** » (Repère p. 196 et documents 1 et 3 p. 196/197).
4. Dites dans quel cadre la notion de génocide s'impose progressivement et montrez qu'elle porte également des enjeux mémoriels (document 6 ci-dessous et documents 4 et 6 p. 197)

Document 1. Namibie, le génocide oublié (Brut – France Télévision – 7 février 2018)

https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/allemande/namibie-le-genocide-oublie_2598924.html

Document 2. Expliquez-nous ... le génocide arménien (France Info – 13 avril 2015)

<https://www.dailymotion.com/video/x2mjubm>

Document 3. Retour sur le génocide arménien (France 2 – 23 avril 2015)

<https://www.dailymotion.com/video/x2nor6r>

Document 4. Les Alliés face à la Shoah (extrait du documentaire , Les Alliés face à la Shoah, 2012)

<https://www.dailymotion.com/video/x18nd86>

Document 5. Déclaration de Moscou du 30 octobre 1943

« Le Royaume-Uni, les États-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques ont reçu de nombreuses sources la preuve des atrocités, des massacres et des exécutions en masse effectués de sang-froid par les forces hitlériennes dans un grand nombre de pays qu'elles ont envahis, et d'où elles sont actuellement en voie d'être systématiquement chassées. [...] En conséquence, les susdites trois puissances alliées, parlant au nom et dans l'intérêt des 33 Nations Unies, proclament solennellement ce qui suit, et donnent avertissement de leur proclamation: lorsqu'un armistice sera accordé à un gouvernement formé en Allemagne, quel qu'il soit, les officiers et soldats allemands et les membres du Parti nazi qui ont été responsables, ou qui ont donné leur consentement aux atrocités, massacres et exécutions dont il a été question, seront renvoyés dans les pays où ils auront perpétré leurs abominables forfaits, pour y être jugés et châtiés conformément aux lois de ces pays libérés et des gouvernements libres qui y seront formés. [...] La déclaration ci-dessus ne préjuge pas du cas des criminels de guerre allemands dont les crimes ont été commis sans qu'il soit possible de les localiser géographiquement. Ceux-là seront punis par une décision commune des gouvernements alliés. »

Document 6. Qu'est-ce qu'un génocide ? Le tour de la question, La Croix, 22 novembre 2017

<https://www.youtube.com/watch?v=tUVcE5IT0xc>

Pour aller plus loin

<https://www.youtube.com/watch?v=Z7yXEzPRKag>

<https://www.retronews.fr/video/le-genocide-des-hereros-au-xxe-siecle>

https://www.francetvinfo.fr/monde/armenie/genocide-armenien/le-genocide-armenien-un-fait-meconnu_875965.html

<https://www.lumni.fr/article/des-1941-les-allies-savaient>

https://www.lemonde.fr/shoah-les-derniers-temoins-racontent/article/2005/07/18/les-allies-savaient-ils_673523_641295.html

Le crime contre l'humanité, une étude critique

<https://journals.openedition.org/temoigner/528>

https://www.liberation.fr/planete/2016/09/28/qu-est-ce-qu-un-crime-de-guerre_1512314/